

Référentiel d'activités, de compétences et de certification

Titre à finalité professionnelle Employé familial

L'employé familial intervient seul ou en présence des membres du foyer au domicile des particuliers employeurs pour faciliter la vie quotidienne des familles. L'employé familial exerce auprès de familles différentes : famille avec ou sans enfants, mono parentale, adulte vieillissant, adulte isolé...

Il convient de préciser que les compétences développées dans ce référentiel sont toutes encadrées par ces éléments :

- le lieu d'exercice des activités est le domicile du particulier employeur
- le respect des limites professionnelles définies par la convention collective des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile

Être salarié du particulier employeur et de l'emploi à domicile nécessite d'assurer la pérennité de ses emplois et de développer son activité professionnelle. L'employé familial se trouve majoritairement en situation de multi-emplois, isolé et autonome, à la différence des salariés mis à disposition par des sociétés ou associations prestataires. Il doit régulièrement rechercher des emplois auprès de plusieurs particuliers employeurs, tous différents dans leurs attentes ainsi que dans la typologie des publics accompagnés. Durant toute la durée de leurs contrats l'employé familial s'assure d'adopter une posture facilitante concernant la contractualisation de l'emploi, et d'instaurer un climat de confiance avec ses particuliers employeurs.

La prévention des risques et la sécurité dans son activité professionnelle sont deux indispensables dans le secteur du particulier employeur et de l'emploi à domicile. L'employé familial doit veiller à préserver sa santé et sa sécurité aux domiciles des particuliers employeurs, à prévenir les risques d'accident du travail et les risques psycho-sociaux liés aux diverses situations de travail rencontrées. Il accompagne également ses particuliers employeurs dans la sécurisation de leur domicile en étant force de proposition pour améliorer les conditions de vie et de sécurité du foyer.

L'entretien courant du domicile et du linge constitue une forte employabilité pour l'ensemble des métiers du secteur. L'employé familial effectue cet entretien en appliquant des techniques professionnelles et en adoptant des pratiques éco-responsables. Il respecte les habitudes et des consignes du particulier employeur.

L'employé familial occupe une place essentielle au sein du foyer grâce à sa capacité à proposer des services personnalisés qui facilitent le quotidien des familles. La proposition de services personnalisés lui permet d'élargir sa palette d'activités. Il observe les habitudes de vie de la famille et identifie des besoins informels ou nouveaux à partir des informations recueillies auprès des particuliers employeurs. Il met en place les services et s'adapte aux diverses situations rencontrées.

Le repas est un moment important pour la santé des membres du foyer. Pour les familles, c'est le moment de se réunir pour échanger, et partager un temps convivial. Le rôle de l'employé familial est d'organiser et préparer des repas sains, équilibrés et savoureux.

Bloc de compétences 01.02 : Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs

Référentiel d'activités <i>Décrit les situations de travail, les activités exercées</i>	Compétences <i>Identifie les compétences y compris sociales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	Référentiel d'évaluation <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation Indicateurs
<p>L'employé familial gère en toute autonomie son activité professionnelle, auprès de plusieurs particuliers employeurs. Il est en veille constante concernant le marché du travail. Il doit régulièrement rechercher de nouveaux particuliers employeurs. Il détermine ainsi l'environnement de travail qu'il recherche pour trouver des emplois adaptés à ses souhaits. Il met en place un plan d'action cohérent avec sa recherche.</p> <p>L'Employé familial adopte également une démarche de développement de son activité pour maintenir son employabilité tout au long de sa vie professionnelle. Il se forme et effectue de la veille en lien avec son activité. Il utilise des outils de communication pour développer son activité, en structurant ses compétences.</p> <p>Lors d'un entretien d'embauche il analyse les besoins et attentes du particulier employeur pour proposer des interventions adaptées. Il met en avant son parcours en fonction des missions recherchées par le particulier employeur, et répond à ses questions sur le processus administratif. Il propose des entretiens réguliers tout en veillant à instaurer puis maintenir une relation de confiance afin de pérenniser son activité.</p>	<p>Construire son activité professionnelle en toute autonomie dans le secteur spécifique de l'emploi entre particuliers en recherchant des particuliers employeurs avec des outils de communication adaptés, en conduisant des entretiens d'embauche, et en négociant ses contrats de travail pour maintenir son employabilité.</p> <p>Consolider en toute autonomie son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs en veillant aux évolutions des métiers du secteur et en utilisant ses droits à la formation tout au long de la vie afin de maintenir son employabilité et d'affirmer son identité professionnelle.</p> <p>Maintenir les relations de travail favorables avec les particuliers employeurs en s'appuyant sur les droits et les devoirs respectifs du salarié et des particuliers employeurs afin de développer la relation de confiance.</p> <p>Adapter la proposition de son intervention aux évolutions de situations afin de répondre aux besoins et attentes des particuliers employeurs</p>	<p>Type d'épreuve : étude de situation professionnelle numérique individuelle.</p> <p>L'étude de situation numérique permet le repérage des compétences professionnelles du candidat par l'évaluation de ses capacités d'analyse et de raisonnement face à plusieurs situations d'emploi contextualisées. Le support numérique permet une variété d'actions du candidat qui pourra être confronté à du texte, des images, des vidéos ou autres extraits sonores afin de proposer des situations au plus près des réalités de terrain.</p> <p>Durée totale de l'épreuve : 1 heure pour le candidat.</p> <p>Conditions de réalisation de l'épreuve : réalisée au sein de l'organisme de formation, l'étude de situation professionnelle est organisée par le responsable des évaluations. L'évaluation est organisée via une plateforme numérique. Le responsable des évaluations nomme le surveillant, qui ne peut être le formateur des candidats. Le surveillant est le garant et le responsable de l'épreuve. Les résultats sont délivrés par le certificateur.</p> <p>Conditions de validation du bloc :</p> <p>Le candidat doit avoir validé toutes les compétences pour valider le bloc.</p> <p>Le bloc de compétences sera attribué par un jury de certification se réunissant en commission d'attribution évaluant les compétences acquises lors de l'évaluation</p> <p>Outils fournis par le certificateur :</p> <p>Outils administratifs : convocations, code d'accès aux sujets, plate-forme numérique pour validation des résultats, résultats.</p> <p>Outils pédagogiques : sujets exemples, lien de simulation, fiche technique (définition des rôles, descriptif de l'organisation de l'épreuve).</p>	<p>Le candidat démontre :</p> <p>Une stratégie de développement d'activité professionnelle adaptée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'environnement de travail est identifié (horaires, zone géographique, publics...) - Le plan d'action de recherche de nouveaux particuliers employeurs est défini (Calendrier, personnes et lieux ressources à contacter...) - des outils de développement de son activité professionnelle sont utilisés - La présentation de ses compétences est structurée <p>Un positionnement adapté lors d'un entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le parcours professionnel et de formation est présenté de manière cohérente - Les documents réglementaires sont utilisés de façon pertinente (CCN, contrats, moyens de paiement...) - Les besoins et attentes du particulier employeur sont compris. - Les propositions du salarié au particulier employeur sont adaptées (régularité et durée d'intervention, tâches, démarche d'accompagnement...) - Une démarche d'entretiens réguliers est proposée <p>Une capacité à maintenir son employabilité et ses connaissances du secteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs et les outils pour maintenir ses connaissances sur l'évolution du secteur sont identifiés (formation, événements sur la connaissance des métiers...) -Les sources de veille légale des métiers du secteur sont identifiés (informations institutionnelles, syndicales...) <p>Une gestion efficace de son activité au quotidien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des outils de communication sont proposés pour maintenir une relation de confiance auprès des particuliers employeurs - Les outils utilisés pour organiser l'activité professionnelle sont adaptés - Pour faire face aux évolutions des emplois, une adaptation de son activité professionnelle est proposée (en fonction des évolutions des situations, des missions et des tâches...) - Les structures et les personnes ressources en cas de difficulté professionnelle sont identifiées

Bloc de compétences 02.02 : Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur			
Référentiel d'activités <i>Décrit les situations de travail, les activités exercées</i>	Compétences <i>Identifie les compétences y compris sociales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	Référentiel d'évaluation <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation Indicateurs
<p>L'employé familial veille au bon équilibre de son planning de travail. Il est vigilant au nombre de particuliers employeurs, à son amplitude horaire d'intervention et au nombre de jours travaillés.</p> <p>Il est attentif aux temps de trajet tout au long de la semaine pour se déplacer chez ses particuliers employeurs.</p> <p>Il veille aux efforts physiques qu'il effectue en prenant en compte la bonne répartition des missions effectuées tout au long de la journée. Il utilise du matériel approprié à la réalisation de son activité professionnelle.</p> <p>Il identifie les risques et il se préserve de la fatigue émotionnelle liée aux situations d'emplois spécifiques : isolement, manque de valorisation du travail effectué...</p> <p>Il observe les différents espaces de vie et de travail et identifie les potentiels risques liés à sa sécurité et à celle des particuliers employeurs.</p> <p>Il identifie des risques domestiques et propose des actions de prévention et des aménagements des espaces de vie.</p>	<p>Prévenir les risques professionnels liés à son activité dans le secteur des particuliers employeurs en les identifiant, en adaptant ses interventions et en préconisant des actions d'amélioration afin de garantir sa propre sécurité et maintenir son employabilité</p> <p>Prévenir les risques domestiques dans le secteur spécifique des particuliers employeurs, en les identifiant, en préconisant et en accompagnant sur des actions d'amélioration afin de sécuriser les enfants et les adultes</p> <p>Ajuster les actions d'amélioration à la situation de travail et aux particuliers employeurs afin de prévenir les risques de façon adéquate</p> <p>Être autonome dans l'identification des risques professionnels et dans la mise en place des actions de prévention afin d'assurer sa sécurité et celle des particuliers employeurs</p>	<p>Type d'épreuve : étude de situation professionnelle individuelle sur support numérique. L'étude de situation numérique permet le repérage des compétences professionnelles du candidat par l'évaluation de ses capacités d'analyse et de raisonnement face à une situation d'emploi contextualisée.</p> <p>Descriptif : Le candidat est placé dans un contexte professionnel où il doit identifier les dangers domestiques et proposer des aménagements pour prévenir les risques. Il doit également identifier les risques professionnels et proposer des solutions de sécurisation de son intervention.</p> <p>Le support numérique permet une variété d'actions du candidat qui pourra être confronté à du texte, des images, des vidéos ou autres extraits sonores afin de proposer des situations au plus près des réalités de terrain.</p> <p>Durée totale de l'épreuve : 1 heure pour le candidat.</p> <p>Conditions de réalisation de l'épreuve : réalisée au sein de l'organisme de formation, l'étude de situation professionnelle est organisée par le responsable des évaluations. L'évaluation est organisée via une plateforme numérique. Le responsable des évaluations nomme le surveillant, qui ne peut être le formateur des candidats. Le surveillant est le garant et le responsable de l'épreuve. Les corrections automatiques sont délivrées par la plateforme numérique. Les résultats sont délivrés par le certificateur.</p> <p>Conditions de validation du bloc : Le candidat doit avoir validé toutes les compétences pour valider le bloc.</p> <p>Le bloc de compétences sera attribué par un jury de certification se réunissant en commission d'attribution évaluant les compétences acquises lors de l'évaluation.</p> <p>Outils fournis par le certificateur : Outils administratifs : convocations, code d'accès aux sujets, plateforme numérique pour validation des résultats, résultats. Outils pédagogiques : sujets exemples, lien de simulation, fiche technique (définition des rôles, descriptif de l'organisation de l'épreuve)</p>	<p>Le candidat démontre :</p> <p>Une capacité à prévenir les risques professionnels (éprouvés professionnels, physiques, psychiques) dans le cadre de son activité professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les risques professionnels sont identifiés (TMS, temps des trajets entre employeurs, répartition de la charge des missions et du type de mission...) - Les mesures d'adaptation proposées sont appropriées dans son activité professionnelle <p>Une capacité à identifier et sensibiliser les personnes accompagnées (PE, famille, aidants...) de tous risques domestiques liés à leur environnement de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les risques domestiques sont identifiés - Les actions de prévention proposées sont appropriées à la situation

Bloc de compétences 03.02 : Entretien du domicile et du linge : pratiques éco-responsables

Référentiel d'activités <i>Décrit les situations de travail, les activités exercées</i>	Compétences <i>Identifie les compétences y compris sociales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	Référentiel d'évaluation <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation Indicateurs
<p>L'employé familial effectue l'entretien courant du domicile en fonction des pièces utilisées, des habitudes et des consignes des particuliers employeurs. Il dépoussière, nettoie et désinfecte les surfaces.</p> <p>L'employé familial effectue l'entretien courant du linge en fonction des habitudes, des besoins et des consignes des particuliers employeurs : il trie, il nettoie, il étend et il repasse le linge.</p> <p>Il effectue l'entretien du domicile et du linge en adoptant les gestes et postures appropriés.</p> <p>Il réalise l'entretien du domicile et du linge en ayant des pratiques éco-responsables que ce soit dans l'utilisation des matières premières (eau, électricité) mais aussi en sensibilisant les particuliers employeurs dans l'achat de produits éco-responsables.</p>	<p>Entretien du domicile en appliquant les protocoles et les techniques d'entretien et en sensibilisant les particuliers employeurs aux pratiques éco-responsables afin de favoriser le bien-être de l'adulte et de l'enfant</p> <p>Entretien du linge en appliquant les protocoles et les techniques d'entretien et en sensibilisant les particuliers employeurs aux pratiques éco-responsables afin de favoriser le bien-être de l'adulte et de l'enfant</p> <p>Ajuster les pratiques d'entretien du domicile et du linge afin d'assurer un entretien adéquat aux habitudes et aux spécificités du particulier employeur.</p> <p>Être autonome dans l'entretien du domicile et du linge afin de garantir un environnement sain pour le particulier employeur.</p>	<p>Type d'épreuve : mise en situation professionnelle simulée individuelle suivie d'un entretien.</p> <p>La mise en situation professionnelle permet le repérage des compétences professionnelles du candidat par l'observation de l'application de gestes et de techniques face à une situation d'emploi contextualisée. La mise en situation propose une reconstitution proche de la réalité de terrain. L'entretien mené par l'expert-évaluateur permettra au candidat de s'autoévaluer et à l'expert-évaluateur de compléter, par un questionnement, l'évaluation des compétences du candidat.</p> <p>Descriptif : Durant la mise en situation professionnelle, le candidat évolue dans les pièces d'un domicile réel ou reconstitué et réalise différentes tâches professionnelles telles que l'entretien du sol, le nettoyage du matériel, le repassage ou encore le nettoyage du linge, déterminées par une situation d'emploi donnée.</p> <p>Durée totale de l'épreuve : 45 minutes pour le candidat.</p> <p>Conditions de réalisation de l'épreuve : réalisée au sein de l'organisme de formation. La mise en situation professionnelle simulée est organisée conjointement par le responsable des évaluations et l'expert-évaluateur. Le responsable des évaluations nomme l'expert-évaluateur, qui ne peut être le formateur des candidats, et fournit les résultats au certificateur.</p> <p>Conditions de validation du bloc : Le candidat doit avoir validé toutes les compétences pour valider le bloc.</p> <p>Le bloc de compétences sera attribué par un jury de certification se réunissant en commission d'attribution évaluant les compétences acquises lors de l'évaluation</p> <p>Outils fournis par le certificateur : Outils administratifs : convocations, code d'accès aux sujets, plate-forme numérique pour validation des résultats.</p> <p>Outils pédagogiques : sujets, sujets exemple, grille d'évaluation, fiche technique (définition des rôles, descriptif de l'organisation de l'épreuve, liste du matériel, aide à l'entretien)</p>	<p>Le candidat démontre :</p> <p>Une efficacité dans l'entretien du domicile :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les activités sont organisées de façon pertinente - Les habitudes et les consignes du particulier employeur sont respectées - Les protocoles et les techniques d'entretien du cadre de vie sont appliqués - Le choix et l'utilisation des produits et matériels sont adaptés - Les gestes et postures sont adaptés - Les pratiques éco-responsables sont appliquées - Les informations sont transmises au particulier employeur <p>Une efficacité dans l'entretien du linge :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les activités sont organisées de façon pertinente - Les habitudes et les consignes du particulier employeur sont respectées - Les protocoles et les techniques d'entretien du linge sont appliqués - Le choix et l'utilisation des produits et matériels sont adaptés - Les gestes et postures sont adaptés - Les pratiques éco-responsables sont appliquées - Les informations sont transmises au particulier employeur

Bloc de compétences 12.02: Services personnalisés facilitant le quotidien des familles

Référentiel d'activités <i>Décrit les situations de travail, les activités exercées</i>	Compétences <i>Identifie les compétences y compris sociales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	Référentiel d'évaluation <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation Indicateurs
<p>A partir de ses observations et de ses disponibilités, l'employé familial propose des services personnalisés divers : faire les courses, aider dans les démarches administratives, entretenir les plantes, promener les animaux, récupérer un colis, aller chercher les enfants à la sortie de l'école... il en présente les bénéfices.</p> <p>Il détermine et organise les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces nouveaux services.</p> <p>Il échange avec les particuliers employeurs et les membres de leur foyer grâce à des moyens de communication appropriés et un discours adapté à ses interlocuteurs.</p> <p>Il respecte les limites de son intervention auprès des particuliers employeurs et de leur famille.</p> <p>Il veille à la satisfaction des services proposés et procède à des ajustements en fonction de l'évolution des besoins et des situations.</p>	<p>Identifier en toute autonomie de nouveaux besoins ou des besoins informels de la famille à partir d'observations et d'informations recueillies au quotidien afin de proposer de nouveaux services facilitant la vie quotidienne de la famille</p> <p>Proposer en toute autonomie des services tenant compte des besoins identifiés, et en mettant en place une communication, une argumentation et des conditions propices à l'adhésion du particulier employeur afin de faciliter la vie quotidienne de la famille</p> <p>Mettre en place en toute autonomie des services en respectant le cadre et les moyens co-définis avec le particulier employeur, en tenant compte de l'impact sur son organisation multi-employeurs afin de garantir la qualité de ses missions et la satisfaction de la famille.</p> <p>S'adapter aux goûts, aux souhaits et à la situation de la famille pour faciliter le quotidien.</p> <p>Favoriser une relation de confiance lors du choix et de la réalisation des services afin de collaborer efficacement.</p>	<p>Type d'épreuve : étude de situation professionnelle individuelle support écrit.</p> <p>L'étude de situation écrite permet le repérage des compétences professionnelles du candidat par l'évaluation de ses capacités d'analyse et de raisonnement face à une situation d'emploi contextualisée.</p> <p>Descriptif : Durant l'étude de situation professionnelle, Le candidat répond à plusieurs situations d'emploi permettant de détecter des besoins de services personnalisés au domicile du particulier employeur et de proposer une offre d'activités personnalisée comprenant une temporalité, des moyens définis, une restitution et un suivi de l'offre.</p> <p>Durée totale de l'épreuve : 1 heure pour le candidat.</p> <p>Conditions de réalisation de l'épreuve : réalisée au sein de l'organisme de formation. L'étude de situation professionnelle est organisée conjointement par le responsable des évaluations et l'expert-évaluateur. Le responsable des évaluations nomme le surveillant et l'expert-évaluateur, qui ne peut être le formateur des candidats, et fournit les résultats au certificateur. Le surveillant est le garant et le responsable de l'épreuve. L'expert-évaluateur assure la correction des copies des candidats à l'issue de l'épreuve.</p> <p>Conditions de validation du bloc : Le candidat doit avoir validé toutes les compétences pour valider le bloc.</p> <p>Le bloc de compétences sera attribué par un jury de certification se réunissant en commission d'attribution évaluant les compétences acquises lors de l'évaluation.</p> <p>Outils fournis par le certificateur :</p> <p>Outils administratifs : convocations, code d'accès aux sujets, plateforme numérique pour validation des résultats.</p> <p>Outils pédagogiques : sujets, sujets exemple, grille d'évaluation, fiche technique (définition des rôles, descriptif de l'organisation de l'épreuve).</p>	<p>Le candidat démontre :</p> <p>Une capacité à proposer des services facilitant le quotidien du particulier employeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les besoins sont identifiés au moyen d'observations et/ou demandes du particulier employeur - Des outils de recueil de besoins sont mobilisés - Les limites d'intervention de l'employé familial sont identifiées - Les personnes / lieux ressources sont identifiés - L'activité multi-employeurs de l'employé familial est prise en compte lors de la proposition du service - Les services personnalisés sont présentés et argumentés au particulier employeur pour obtenir son adhésion - les services personnalisés proposés sont adaptés aux besoins de la famille - La communication est adaptée au besoin de la famille <p>Une mise en place méthodique des services proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation des services personnalisés est déterminé - Les moyens de mise en œuvre des services personnalisés sont déterminés - Les informations utiles sont transmises et le moyen de restitution est adapté - Les règles de sécurité sont respectées lors de la réalisation du service - Un suivi régulier de la satisfaction du particulier employeur est effectué afin d'ajuster le service personnalisé

Bloc de compétences 13.02 Repas au domicile du particulier employeur			
Référentiel d'activités <i>Décrit les situations de travail, les activités exercées</i>	Compétences <i>Identifie les compétences y compris sociales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	Référentiel d'évaluation <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation Indicateurs
<p>L'employé familial planifie les repas des familles tout en prenant en compte les règles de conservation et de saisonnalité des aliments. Il vérifie la présence des aliments nécessaires à la préparation des repas et prévoit les achats à effectuer.</p> <p>Il évite le gaspillage alimentaire en limitant les quantités préparées et en réutilisant d'éventuels restes.</p> <p>Il veille à l'équilibre alimentaire de la famille tout en prenant compte leurs goûts, leurs habitudes, leurs besoins et les recommandations nutritionnelles de Santé Publique France (PNNS).</p> <p>Il cuisine seul au domicile des particuliers employeurs. Il réalise tout type de repas : déjeuner, goûters, dîner, repas familiaux, repas festif...</p> <p>Pour le dressage des plats, il soigne la présentation des repas.</p>	<p>Gérer en toute autonomie les achats de denrées alimentaires au domicile des particuliers employeurs en respectant des règles de saisonnalité, de conservation et du budget afin de leur faciliter le quotidien</p> <p>Proposer en toute autonomie des repas équilibrés et adaptés en concertation avec le particulier employeur en prenant en compte ses goûts et habitudes afin de contribuer à l'équilibre alimentaire de la famille</p> <p>Réaliser en toute autonomie des repas au domicile des particuliers employeurs en utilisant les denrées, les équipements et les ustensiles nécessaires à la préparation et en respectant les règles d'hygiène et de sécurité pour une ou plusieurs personnes afin de contribuer à leur épanouissement au domicile</p> <p>S'adapter aux goûts et habitudes du particulier employeur lors de l'organisation et la planification des repas afin de proposer des repas de qualité.</p>	<p>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE</p> <p>Type d'épreuve : mise en situation professionnelle simulée individuelle suivie d'un entretien.</p> <p>La mise en situation professionnelle permet le repérage des compétences professionnelles du candidat par l'observation de l'application de gestes et de techniques face à une situation d'emploi contextualisée. La mise en situation propose une reconstitution proche de la réalité de terrain. L'entretien mené par l'expert-évaluateur permettra au candidat de s'autoévaluer et à l'expert-évaluateur de compléter, par un questionnaire, l'évaluation des compétences du candidat.</p> <p>Le candidat évolue dans les pièces d'un domicile réel ou reconstitué et réalise différentes tâches professionnelles telles que l'organisation du repas, la conception de plats, ou encore le dressage de table, déterminées par une situation d'emploi donnée.</p> <p>Durée totale de l'épreuve : 45 minutes pour le candidat.</p> <p>Conditions de réalisation de l'épreuve : réalisée au sein de l'organisme de formation.</p> <p>La mise en situation professionnelle simulée est organisée conjointement par le responsable des évaluations et l'expert-évaluateur. Le responsable des évaluations nomme l'expert-évaluateur, qui ne peut être le formateur des candidats, et fournit les résultats au certificateur.</p> <p>Conditions de validation du bloc : Le candidat doit avoir validé toutes les compétences pour valider le bloc.</p> <p>Le bloc de compétences sera attribué par un jury de certification se réunissant en commission d'attribution évaluant les compétences acquises lors de l'évaluation</p> <p>Outils fournis par le certificateur : Outils administratifs : convocations, code d'accès aux sujets, plate-forme numérique pour validation des résultats.</p> <p>Outils pédagogiques : sujets, sujets exemple, grille d'évaluation, fiche technique (définition des rôles, descriptif de l'organisation de l'épreuve, liste du matériel, aide à l'entretien)</p>	<p>Le candidat démontre</p> <p>Une organisation efficiente des repas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les souhaits et les goûts du particulier employeur sont identifiés - Les consignes, le budget et les habitudes du particulier employeur sont respectés - Les achats prévisionnels sont proposés selon les besoins du particulier employeur et l'état des stocks - Les règles de conservation sont respectées <p>Une réalisation qualitative du repas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le repas réalisé respecte l'équilibre alimentaire - Les règles d'hygiène-et de sécurité-pendant la préparation du repas sont respectées - Les techniques culinaires utilisées sont appropriées - Les ustensiles et équipements utilisés sont appropriés - Le matériel, les gestes et postures sont adaptés - Le plat est dressé

Validation des compétences sociales et transversales

La validation du titre à finalité professionnelle Employé familial se fait par l'obtention des 5 blocs de compétences et la validation des compétences sociales et transversales en jury de certification. Ce jury de certification s'effectue lors d'un entretien qui mesure la maîtrise coordonnée des compétences sociales et transversales des blocs de compétences. Le jury de certification procède à un questionnement sur un dossier complété durant le parcours de formation et de stage du candidat. Ce dossier professionnel amène les candidats à s'interroger sur leur pratique professionnelle en lien avec des situations vécues.

L'épreuve dure 1 heure au total. Il y a 30 minutes d'entretien oral et 30 minutes de lecture de dossier, de délibération et de temps d'annonce des résultats au candidat. Ces résultats sont annoncés après délibération.

Le jury est organisé par IPERIA dans les 5 semaines maximum après l'obtention de l'ensemble des blocs de compétences du titre.

Pendant l'entretien, le candidat doit démontrer les 3 compétences sociales et transversales suivantes pour valider l'épreuve :

L'autonomie : Le candidat fait preuve d'autonomie pour être moteur dans sa pratique dans toutes les activités de son métier. Il organise également son intervention en toute autonomie après réception des consignes dans une gestion optimale de son temps. Enfin, il prend des initiatives et des décisions, dans le cadre des limites professionnelles et des consignes du particulier employeur, en ayant conscience de ses responsabilités.

A partir des critères suivants, le jury vérifie l'autonomie du candidat :

- Les consignes du particulier employeur sont respectées
- Les actions à prioriser sont identifiées
- Les limites professionnelles sont respectées
- Des initiatives sont prises dans le cadre des limites professionnelles
- Une organisation efficace dans le temps et dans l'espace est mise en place
- Les incidences des actions entreprises sont connues

L'adaptation : Le candidat s'adapte à la situation, à la personne accompagnée et à ses proches. Il identifie et analyse les situations nouvelles afin d'adapter son comportement et ses pratiques. Enfin, il anticipe et fait preuve de souplesse.

A partir des critères suivants, le jury vérifie l'adaptation du candidat :

- L'observation des situations permet le recueil des informations
- Les situations sont analysées avec justesse : difficultés rencontrées, éléments de réussite
- Les signes de changements et/ou les aléas sont identifiés
- Les changements, réajustements proposés sont réalistes
- Différentes façons de faire sont proposées
- Le comportement est adapté à l'état de la personne

La capacité relationnelle : Le candidat fait preuve d'ouverture d'esprit en étant dans le non-jugement et en adoptant la bonne distance. Il respecte les règles éthiques et déontologiques du secteur, c'est-à-dire le respect de la personne accompagnée dans sa globalité : respect de la vie privée, de l'intégrité, de l'intimité, de la confidentialité... Il adopte une démarche de bienveillance qui doit être au cœur de l'accompagnement.

A partir des critères suivants, le jury vérifie la capacité relationnelle du candidat :

- Les conditions pour instaurer une relation de confiance sont mises en œuvre
- La parole et les choix du particulier employeur sont pris en compte
- Une écoute active est mise en place. L'obligation de discrétion est respectée
- Le non-jugement et l'ouverture d'esprit sont intégrés dans les pratiques professionnelles